



Communiqué

Pour diffusion immédiate
(Le 21 mars 2006)

Personne-ressource : Julie Bannerjea
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
(416) 777-3243

Singapour en tête, selon l'étude de KPMG sur les coûts des entreprises dans neuf pays industrialisés

Le Canada au premier rang des pays du G7

(Toronto, le mardi 21 mars 2006) – Selon l'analyse des données de neuf pays industrialisés, c'est à Singapour qu'il en coûte le moins de faire des affaires. En effet, c'est ce que révèle l'édition 2006 de l'étude de KPMG *Choix concurrentiels* effectué tous les deux ans. Le Canada, deuxième au classement général, demeure l'endroit le plus abordable des pays du G7.

Parmi les pays européens visés par l'étude, ce sont la France et les Pays-Bas qui sont les plus compétitifs, suivis de l'Italie et du Royaume-Uni. Les États-Unis, en septième place, sont plus concurrentiels qu'en 2004, étant donné la baisse du dollar américain par rapport aux autres grandes monnaies. Le Japon s'est grandement amélioré sur le plan de la compétitivité depuis 2004 et il se classe en huitième place, devant l'Allemagne.

L'étude de KPMG *Choix concurrentiels*, réalisée aux deux ans, mesure les 27 éléments de coûts – notamment la main-d'œuvre, les avantages sociaux, les installations, les impôts et les services publics – associés à plusieurs types d'activités dans les pays industrialisés. L'édition 2006 de l'étude comprend une analyse détaillée des coûts observés dans 128 villes dans neuf pays : le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, Singapour, le Royaume-Uni et les États-Unis. Les comparaisons présentées dans l'étude se fondent sur les coûts de démarrage et d'exploitation, après impôts, de 17 types d'entreprises sur une période de 10 ans.

« La sélection du meilleur emplacement exige l'analyse bien réfléchie de nombreux facteurs, dont les coûts des entreprises, le climat commercial, les coûts de la main-d'oeuvre et la qualité de vie », déclare Mark MacDonald, directeur aux Services-conseils chez KPMG au Canada. « L'étude présente une comparaison détaillée des coûts des entreprises et elle contient de l'information essentielle à toute société qui cherche à étendre ses activités à l'étranger dans un endroit favorable sur le plan des coûts. »

L'édition 2006 rend compte de plusieurs tendances et résultats étonnants par comparaison à l'étude de 2004. Singapour, nouveau pays visé par l'étude, présente un avantage en termes de coûts de plus de 20 % sur ceux des États-Unis, le pays de référence. Avec un PIB par habitant comparable à celui de certains pays de l'Europe de l'Ouest, Singapour est le premier pays nouvellement industrialisé à figurer dans l'étude *Choix concurrentiels*.

L'écart entre les coûts des entreprises s'est resserré depuis 2004 parmi les pays traditionnellement visés par l'étude et, pour tous les pays du G7, il se situe à moins de 8 % des résultats obtenus par les États-Unis. En Amérique du Nord, l'appréciation du dollar canadien a fait diminuer l'écart entre le Canada et les États-Unis. En Europe, les pays ayant adopté l'euro ont tous renforcé leur compétitivité comparativement au Royaume-Uni. Par ailleurs, l'avantage concurrentiel du Japon s'est considérablement amélioré, étant donné la baisse du yen et des coûts des entreprises à l'échelle locale.

Le classement et les indices des coûts de chaque pays figurent dans le tableau ci-après. L'indice de référence (É.-U. = 100) correspond à la moyenne des neuf villes américaines représentatives.

Compétitivité sur le plan des coûts : classement de 2006 par pays		
Pays	Indices des coûts	Rang
Singapour	77,7	1
Canada	94,5	2
France	95,6	3
Pays-Bas	95,7	4
Italie	97,8	5
Royaume-Uni	98,1	6
États-Unis	100,0	7
Japon	106,9	8
Allemagne	107,4	9
<i>Source : Édition 2006 de l'étude de KPMG Choix concurrentiels</i>		

Parmi les métropoles étrangères de plus de deux millions d'habitants, c'est Singapour qui affiche les coûts les plus bas globalement. Montréal est la ville où il en coûte le moins de faire des affaires parmi les grandes villes des pays du G7, suivie d'Atlanta, de Toronto, de Tampa et d'Amsterdam. New York est la plus dispendieuse, suivie de Francfort, de Londres et de San Jose.

Parmi les villes de taille moyenne et les petites villes visées par cette étude, c'est à Sherbrooke (Canada) que les coûts sont les plus bas. En Europe, c'est Montpellier (France) qui se classe en première position.

D'après Mark MacDonald chez KPMG, il faut souvent faire un choix entre les grandes villes ayant un bassin de main-d'œuvre important et une meilleure infrastructure, et les petites villes où les coûts de la main-d'œuvre et des installations sont moins élevés.

Selon les résultats de l'étude, les coûts de la main-d'œuvre représentent habituellement la plus grande portion des coûts qui varient en fonction de l'emplacement, autant pour les entreprises manufacturières que pour celles d'autres secteurs. Les coûts des installations constituent le deuxième facteur en importance et représentent entre 10 et 22 % des coûts des entreprises de fabrication et entre 4 et 13 % des autres types d'entreprises. L'imposition est également un important facteur. En effet, il représente entre 3 et 13 % des coûts totaux liés à l'emplacement.

L'analyse de KPMG repose sur les données recueillies principalement entre juillet 2005 et janvier 2006. Les taux d'imposition utilisés sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

--30--

L'étude *Choix concurrentiels*

L'édition 2006 de l'étude de KPMG *Choix concurrentiels* établit la comparaison des coûts des entreprises dans 128 villes autour du globe. L'étude donne aux dirigeants d'entreprises un aperçu de ce qu'il en coûte de faire des affaires dans certaines villes des grands pays industrialisés. Elle sert aussi de référence aux professionnels de KPMG et du développement économique qui travaillent à des projets de relocalisation d'entreprises. De plus, elle aide les décideurs à évaluer l'impact d'un projet de modifications fiscales ou d'éventuelles mesures incitatives sur la compétitivité de leur territoire.

L'étude est disponible en ligne à l'adresse www.choixconcurrentiels.com.

KPMG au Canada

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est le cabinet canadien membre de KPMG International, réseau mondial de cabinets de services professionnels qui vise à transformer ses connaissances en valeur dans l'intérêt de ses clients, de son personnel et des marchés financiers. Employant près de 94 000 personnes dans plus de 717 villes situées dans 148 pays, les cabinets membres de KPMG offrent des services en vérification, en fiscalité et des services-conseils adaptés à divers secteurs.

KPMG fournit un appui aux clients qui envisagent des programmes d'expansion, de relocalisation ou de consolidation de leurs activités. Plus de 100 professionnels de KPMG autour du globe offrent divers services de relocalisation et d'expansion dans le monde, dont la planification stratégique et l'évaluation de l'emplacement, pour déterminer les avantages d'y faire des affaires.

L'adresse du site canadien de KPMG est www.kpmg.ca

Personnes-ressources :

Madeleine Sauvé

Directrice, Communications

(514) 840-2109

madeleinesauve@kpmg.ca

Julie Bannerjea

**Directrice principale
Relations avec les médias**

(416) 777-3243

jbannerjea@kpmg.ca